

50 000

demandes de logements sociaux ont été recensées en Midi-Pyrénées, dont 32 000 en Haute-Garonne. *Source: USH*

300 M€

ont été consacrés à la LGV Tours-Bordeaux par le conseil régional d'Aquitaine.

350 M€

de travaux prévus par le programme de protection du littoral du conseil départemental de Charente-Maritime.

Sud-Ouest

DORDOGNE • GIRONDE • LANDES • LOT-ET-GARONNE • PYRÉNÉES-ATLANTIQUES • CORRÈZE
CREUSE • HAUTE-VIENNE • ARIÈGE • AVEYRON • HAUTE-GARONNE • GERS • LOT • HAUTES-PYRÉNÉES
TARN • TARN-ET-GARONNE • CHARENTE • CHARENTE-MARITIME • DEUX-SÈVRES • VIENNE

Responsable régional: **Bertrand Escolin** • 23, quai de Paludate, 33800 Bordeaux • Tél.: 05.57.80.33.52 • bertrand.escolin@groupemoniteur.fr

Corrèze

Trois communes rurales en lice pour l'Européen

Pour l'édition 2015 du concours Européen organisé autour de la «ville adaptable», trois communes de Corrèze ont porté une candidature commune sur le thème générique de «La Corrèze, réinventer la ruralité» (*voir encadré ci-dessous*). Après une première visite sur le terrain le 3 avril dernier, une soixantaine de jeunes architectes, urbanistes, et paysagistes planchent désormais sur les trois sites présentés par Argentat (3106 habitants), Turenne (822 habitants) et Ussel (9948 habitants). La démarche, initiée par la direction départementale des territoires de la Corrèze (DDT19), est originale notamment parce que les sites sont les seuls issus d'un département rural.

«Le concours Européen offre l'opportunité d'apporter une expertise nouvelle et diversifiée à la Corrèze qui souffre d'un déficit local d'ingénierie, alors que nous souhaitons impulser de l'urbanisme de projets, affirme Christophe Fradier, chef de planification et logements à la DDT19. Les résultats des réflexions issues du concours Européen peuvent aider les élus à repenser leurs modes de développement sur des territoires confrontés à la baisse démographique et au repli économique.»

Unanimité sur la candidature. Les trois communes ont saisi l'opportunité offerte par l'Etat de prendre en charge la moitié des 70 000 euros de frais d'inscription. Le 27 mars 2015, Yves Gary, maire de Turenne, Jean-Pierre Guitard, adjoint à l'urbanisme d'Ussel, et son homologue à Argentat Jacques Joulie, sont montés à Paris pour défendre leur projet devant un jury composé de 12 architectes. «Notre candidature a été retenue à l'unanimité. Nous sommes trois communes de taille différente. Nos trois sites - deux centres bourg et un hameau relativement isolé - ont des problématiques différentes. Mais dans les trois cas, il s'agit de les revitaliser pour offrir de nouvelles conditions de vivre et de travailler à nos habitants, de valoriser nos paysages et notre potentiel touristiques», raconte Jacques Joulie. Ce dernier espère ainsi trouver des pistes pour aménager une friche de 0,8 ha située en plein cœur de ville et occupée sur sa frange est par un édifice du XVI^e siècle. Turenne, qui est en par-



Le 3 avril, à Argentat, jeunes architectes, urbanistes, et paysagistes ont effectué une première visite sur le terrain pour préparer le concours.

tie classé en raison de sa forteresse médiévale, veut profiter d'un foncier disponible de 14 ha près de la gare pour y accueillir de nouveaux habitants. Ussel, ancienne cité industrielle, souhaite reconverter un champ de foire (2 ha) aujourd'hui sans objet, afin de poursuivre la requalification de son centre-bourg. Le 4 décembre, à l'annonce des résultats du concours, elles disposeront de pistes pré-opérationnelles. ● *Christiane Wanaverbecq*

Un concours pour stimuler la création

Né en 1989, l'Europe Programme architecture nouvelle, dit Européen, est un concours d'idées d'architecture et d'urbanisme organisé tous les deux ans simultanément dans une vingtaine de pays européens sur un thème, des objectifs et un règlement communs. Il vise à faire travailler des architectes, des urbanistes, des paysagistes, des ingénieurs et des sociologues, tous âgés de moins de 40 ans, sur des sites réels proposés par des collectivités.